



Conseil de quartier
Plateau



Rapport annuel 2025

28 avril 2026



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	4
2.2. Conseil de quartier du Plateau	4
2.3. Membres	5
Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 22 avril 2025	6
Fonctionnement	6
2.4. Limites territoriales du quartier	7
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
3.1. Assemblées	8
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation.....	9
Représentation	9
Participation	10
Comité de liaison du projet Tram-Cité.....	11
Formation.....	12
DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES	13
Assemblée publique de consultation portant sur le projet résidentiel au 3155, chemin des Quatre-Bourgeois.....	13
TRAVAUX DU CONSEIL	13
Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois	13
Dossiers de sécurité routière	14
Dossier sur le bruit autoroutier	14
Programme d'initiative en faveur de la biodiversité de la Ville	15
ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2026	15
BILAN ET ÉTATS FINANCIERS	17
États financiers non-vérifiés	17
Bilan	18

MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, je tiens à féliciter les membres du Conseil de quartier pour leur engagement, soit par leur présence aux assemblées mensuelle ou en participant à des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec, sur des sujets qui touchent non seulement notre quartier, mais aussi l'ensemble du territoire, tel que la sécurité routière, la mobilité active, le plein air, l'équilibre fragile entre la densification et la préservation des espaces verts et la biodiversité ainsi que l'intégration de nouveaux projets immobiliers.

Pour 2025, les préoccupations du Conseil ont notamment porté sur:

- Un suivi sur les projets de développements immobiliers dans le quartier où le paysage urbanistique est appelé à changer, notamment dans le secteur des Quatre-Bourgeois ;
- Un suivi également avec les citoyens et les équipes de la Ville sur la venue du projet de tramway qui impactera notre quartier et sur les transformations déjà entamées des grandes et petites artères du quartier en vue de favoriser une mobilité active, de même qu'une circulation conviviale et sécuritaire pour tou.te.s ;
- Un projet communautaire pour favoriser la biodiversité dans le quartier sous forme de jardins d'habitats pour les pollinisateurs ;
- Un suivi du projet commun avec les Conseils de quartiers voisins sur le bruit autoroutier et ses impacts sur les citoyens résidant aux abords des autoroutes Duplessis et Henri IV ;
- Un suivi des demandes et des commentaires des citoyen.ne.s du quartier, qu'il s'agisse de sécurité routière, de mobilité active, de projets de construction, d'événement de quartier, etc.

Je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel qui rend compte de nos réalisations au cours de l'année 2025. Je réitère mon invitation à vous voir, chers citoyens, chères citoyennes, à nos assemblées de Conseil de quartier. Nous avons besoin de vos observations, de vos suggestions et de votre participation. C'est l'occasion de prendre part à l'amélioration de votre milieu de vie. N'hésitez pas à venir nous voir, à suivre notre page Facebook, à nous écrire ou à venir chercher auprès du Conseil une affichette de respect des limites de vitesse pour installer sur le devant de votre demeure.

Nicolas Gagnon

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de **démocratie représentative** dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des **séances de consultations publiques**, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de **proposer des actions locales** et d'**élaborer des projets** qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier du Plateau

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résident.e.s du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 23 avril 2025. Le Conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. En 2024, selon la disponibilité des locaux, les réunions ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours. Pour des raisons de conflit d'horaire et de logistique de matériel, depuis l'automne 2024, les assemblées se tiennent au centre communautaire Claude-Allard seulement.

La page internet du Conseil de quartier du Plateau de la Ville peut être consultée en suivant [ce lien](#).

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3. Membres

Le Conseil de quartier du Plateau offre 11 postes (4 postes électifs réservés aux femmes, 4 postes électifs réservés aux hommes, 2 postes neutres, 1 personne nommée par les administrateurs élus), tous ces postes étant réservés exclusivement aux résident.es du quartier, qui sont tous élu(e)s par la population et dont le mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Au courant de l'année, le Conseil de quartier peut s'adjoindre des administrateur.trice.s coopté(e)s.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 22 avril 2025	
Nicolas Gagnon	Président
Jean-François Ross	Vice-président
Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
Carol Létourneau	Secrétaire
Suzie Beaulieu	Administratrice
Chaymae Yousfi	Administratrice
Luc Pesant	Administrateur
Kévin Breault	Administrateur
Aboubacar Fode Camara	Administrateur
Renato Nogueira	Administrateur

Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 22 avril 2025

Lors de l'élection à l'AGA du 22 avril 2025, il y avait 6 postes à combler : 2 postes réservés aux femmes, 3 réservés aux hommes et 1 neutre.

Tous les postes réservés aux hommes ont été comblés. Un poste féminin est demeuré vacant et le poste neutre a été comblé.

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2026 sont : Nicolas Gagnon, Suzie Beaulieu, Carol Létourneau, Chaymae Yousfi, Luc Pesant et Kévin Breault. Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2027 sont Jean-François Ross, Maude Cossette-Bergeron, Aboubacar Fode Camara et Renato Nogueira.

Fonctionnement

M. Dave Gagnon-Pelletier a agi à titre de conseiller en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que les décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

Jusqu'à novembre 2025, Mme Anne Corriveau (district électoral de Pointe-Sainte-Foy) et M. David Weiser (district électoral du Plateau) ont agi à titre de conseillers municipaux au sein du Conseil de quartier. Depuis les élections municipales de novembre 2025, le conseiller municipal M. Jean-Luc Lavoie (district électoral de Pointe-Sainte-Foy) et le conseiller municipal M. Gabriel Dusablon (district électoral du Plateau) ont pris le relai pour assister aux réunions et, le cas échéant, donner suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2025, le Conseil de quartier du Plateau a tenu neuf rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est tenue en avril. Depuis 2024, les rencontres se tiennent en formule hybride : au centre communautaire Claude-Allard, en présence de membres et de citoyen.ne.s sur place et en ligne sur la plateforme Teams. Un minimum de trois membres du C.A. en présentiel est requis pour obtenir le quorum aux assemblées.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau 2025	
28 janvier, 19 h	16 juin, 19 h
25 février, 19 h	23 septembre, 19 h
25 mars, 19 h	28 octobre, 19 h
22 avril, (AGA) 19 h	25 novembre, 19 h
27 mai, 19 h	

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques est rédigé par un.e secrétaire de soutien ou le.la secrétaire du conseil. Kathleen Breault, secrétaire de soutien, rédige avec soin les procès-verbaux. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;
- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;
- La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à [ce lien](#).

Le Conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

3.2 Activités de représentation, de participation et de formation

Représentation

Table de concertation vélo

La Table de concertation vélo, réunissant des représentant(e)s des Conseils de quartier, a un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville. Elle se réunit entre cinq à huit fois par an pour discuter d'enjeux liés au cyclisme utilitaire. Elle fait le lien directement avec les responsables à la ville de Québec et effectue les suivis des demandes exprimées par les Conseils de Quartiers.

Le conseil de quartier du Plateau de Ste-Foy est représenté par M^{me} Suzie Beaulieu.

Balade des élu(e)s

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery, de St-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Cité-Universitaire pour l'édition 2025 de «la Balade des élu(e)s». Cette activité a pour but de réunir les familles du quartier avec les conseillers municipaux afin d'effectuer un trajet convivial de 4 à 6 km à vélo à travers les quartiers. Trois lieux de départ étaient offerts aux participantes et participants :

- École Coeur-Vaillant (groupe de l'ouest: St-Louis, Plateau, Pointe-de-Sainte-Foy)
- Bibliothèque Charles-Blais (groupe du sud-est: Sillery)
- Parc Myrand (groupe du nord-est: Cité-Universitaire)

Tous les participants (88 personnes inscrites, dont 33 enfants) ont convergé vers le marché public de Ste-Foy, où ils ont pu rencontrer les conseillers municipaux et conseillères municipales de l'arrondissement. Des prix de participation étaient offerts, par tirage au sort, grâce à la collaboration de commanditaires de l'événement.

Le comité organisateur a pu compter sur la collaboration de la Ville de Québec et du Service de police de la Ville de Québec pour assurer la sécurité aux traverses sécuritaires à vélo des boulevards Laurier, Hochelaga et Robert-Bourassa, ainsi que de la rue de l'Église. Des bénévoles avaient pour rôle d'encadrer les participants au début et à la fin du cortège pour chaque sous-groupe. Des membres des Sentinelles de la route, un groupe bénévole qui accompagne les sorties à vélo au Québec, ont également assuré le déroulement sécuritaire de l'activité.

Nouvelle image des conseils de quartier

M^{me} Maude Cossette-Bergeron a participé au sondage sur la nouvelle image de marque des conseils de quartier développée dans la seconde moitié de 2025. Les conseils de quartier ont mandaté la Ville pour revampier leur image de marque. Grâce aux conseils avisés d'un comité d'administrateurs et d'administratrices, la Ville et le comité ont proposé les deux images qui ont été retenues, puis les participant(e)s ont pu voter pour leur image préférée. M. Jean-François Ross, M. Nicolas Gagnon, M^{me} Suzie Beaulieu et M^{me} Chaymae Yousfi étaient présents lors de la soirée du lancement de la nouvelle image des Conseils à l'Hôtel de Ville le 4 décembre 2025.

Représentation du Conseil de quartier aux fêtes dans le quartier

M. Jean-François Ross et M^{me} Maude Cossette-Bergeron ont été présents à la Fête des voisins au parc Ste-Geneviève le 7 juin et à la Fête Nationale le 24 juin pour représenter le Conseil.

Participation

Présentation du CIUSSSCN *LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS*

Le 22 avril 2025, lors de l'AGA du Conseil, deux représentants du CIUSSS Capitale-Nationale sont venus présenter le projet [du réseau Les Éclaireurs](#).

Lancés en janvier 2021 par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), les réseaux d'éclaireurs se déploient sous la responsabilité des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) partout au Québec.

Le but initial de ces réseaux était d'augmenter la capacité d'adaptation et la résilience des individus et des communautés en contexte de pandémie et de post-pandémie. À ce stade-ci du déploiement de la mesure, l'objectif s'inscrit davantage dans un désir de contribuer à améliorer la bienveillance et le mieux-être de la population de la Capitale-Nationale. Inclus au Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026, le projet est prévu jusqu'en mars 2026.

Les objectifs du projet sont :

- Renforcer la résilience communautaire et le tissu social;
- Augmenter la capacité de la communauté à soutenir les personnes touchées sur les plans psychologique et social;
- Promouvoir le bien-être et la santé de la population;
- Mobiliser les ressources existantes dans la communauté.

Présentation du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'une piste à rouleaux (*pumptrack*) au parc Saint-Mathieu

Un conseiller en loisirs à la Ville de Québec, débute, à l'aide d'un support visuel, la [présentation du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'une piste à rouleaux sur le site du Parc Saint-Mathieu](#).

Le secteur desservait peu les citoyens en termes de sports sur roues et des requêtes citoyennes avaient été formulées à cet effet (311, internet, forums jeunesse, etc.) La Ville souhaitait également honorer sa *Politique Québec, ville active*, avec une offre diversifiée, accessible et innovante, de même que sa *Politique de développement social*, en impliquant des citoyens dans les démarches de conception de projets municipaux (2 ateliers d'échanges ont eu lieu en juin et en septembre) et en aménageant des espaces publics agréables, sécuritaires, accessibles et polyvalents.

Ce projet est conçu pour accueillir les passionnés de vélo, de BMX, de planche à roulettes, de trottinette et de patins à roues alignées, qu'ils soient débutants, intéressés à s'initier ou expérimentés, dans un environnement sécuritaire, accessible et adapté. Le projet prévoit un équipement hybride en béton, intégrant une aire d'initiation à la piste à rouleau, des espaces de socialisation, une relocalisation de certaines installations (soccer, jardinage), et des mesures de sécurité comme l'éclairage stratégique, la limitation des obstacles visuels, et la gestion de la cohabitation entre usagers.

Comité de liaison du projet Tram-Cité

Tram-Cité est un nouveau comité qui informe des nouveaux développements et des travaux de préparation en vue de l'implantation du tramway à Québec. M. Nicolas Gagnon assiste régulièrement aux séances d'informations pour mettre à jour les membres du Conseil à ce sujet.

Sommet du Plan d'urbanisme et de Mobilité (PUM)

La Ville a proposé le 27 mars 2025 une formule de panels, de kiosques et d'ateliers pour dialoguer sur les grands enjeux de la Ville et à co-construire la Vision du futur PUM. M. Jean-François Ross y a assisté au nom du Conseil.

Séance d'information du RTC

Le RTC et la Ville ont organisé une séance d'information et d'échange sur le transport en commun pour les administrateur.trice.s du Conseil de quartier le 22 mars 2025. M. Jean-François Ross et M^{me} Maude Cossette-Bergeron y ont assisté.

Séance d'information sur les plans de protection des sources d'eau potables

Le 26 mars 2025, M. Aboubacar Fode Camara a assisté à cette séance d'information offert par la Ville aux citoyens. On y a dressé le portrait des différentes sources d'eau potable : rivière Saint-Charles ; Lac Bégon/Des Roches/sources du Bon-Pasteur ; fleuve Saint-Laurent (Usine de traitement de Sainte-Foy); Rivière Montmorency. Il a été question des menaces prioritaires pour chacune de ces sources d'eau de même que des plans d'action et des mesures entreprises pour les protéger, le tout dans un contexte de changements climatiques et d'augmentation de la population.

Séance d'information sur le Règlement sur les appareils à combustible solide

La Ville de Québec a offert aux administrateurs et administratrices des Conseils de quartier une séance d'information sur son nouveau règlement pour encadrer l'installation et l'utilisation des appareils à combustible solide à l'intérieur des bâtiments dans le but de préserver la [qualité de l'air](#). M^{me} Maude Cossette-Bergeron y a participé.

Page Facebook du Conseil de quartier du Plateau

La page Facebook du Quartier du Plateau Sainte-Foy est dédiée à la promotion des projets et des discussions concernant le quartier du Plateau. Elle relaie régulièrement les activités de diverses associations locales, contribuant ainsi à renforcer le tissu communautaire.

La page relaie également une variété d'initiatives locales (parade de Noël, ventes de garages entre voisins, cueillette de dons, conférences, activités participatives telles que balade à vélo avec les élus, etc. Elle informe aussi sur des actions communautaires telles que la distribution d'affichettes pour sensibiliser à ralentir dans les rues résidentielles, les Fêtes de quartier qui renforcent les liens entre résident.e.s, ainsi que les activités proposées, par exemple, par Loisirs Ressources et Espace citoyens.

Depuis 2022, M. Kévin Breault est le principal gestionnaire de la page.

Formation

Formation «Comprendre son rôle : administrer avec vision» - 2025

Le 7 octobre 2025, M. Aboubacar Fode Camara a assisté à la formation sur le rôle des administrateurs de Conseil de quartier offert par la Ville.

DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2025, les membres du Conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à tenir une assemblée de consultation publique.

Assemblée publique de consultation portant sur le projet résidentiel au 3155, chemin des Quatre-Bourgeois

Autorisation d'un projet immobilier sur le lot numéro 1 664 698 du cadastre du Québec (3155, chemin des Quatre-Bourgeois, quartier du Plateau, district électoral du Plateau) - Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (Loi 31)

Demande d'opinion tenue le 16 juin 2025, au Centre communautaire Claude-Allard.

Objet de la demande

Le projet vise la construction d'un immeuble résidentiel de 401 logements, de six à dix étages, dans une zone où le maximum autorisé est de six étages.

Ce projet de résolution s'inscrit dans le cadre du pouvoir d'autorisation d'un projet immobilier prévu à l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, chapitre 2).

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Des personnes-ressources de la Ville ont présenté les conditions de réalisation du projet de même que les autorisations spéciales qui font l'objet d'une résolution qui sera votée au conseil municipal. Le public a aussi pu poser des questions et émettre des commentaires.

Pour ce type d'autorisation, la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation prévoit de consulter la population.

TRAVAUX DU CONSEIL

Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois

Le Conseil continue de garder un œil sur les développements faisant suite à la consultation de plusieurs mois initiée par le groupe immobilier Trudel Alliance avec le public (particuliers et

commerçants), ainsi qu'à la présentation du représentant du groupe immobilier concernant le développement et la modification du site de Place des Quatre-Bourgeois.

Dossiers de sécurité routière

Affiches pour la stratégie de sécurité routière

Le Conseil a poursuivi sa distribution des affichettes lors des séances du Conseil, ainsi que lors de la Fête des Voisins du quartier Ste-Geneviève, où M^{me} Maude Cossette-Bergeron était présente avec M. Jean-François Ross. Une autre distribution a été faite à la fin de l'année scolaire auprès des écoles et lors de la Fête Nationale au Parc Ste-Geneviève.

Résolution sur la Sécurité de la Piste Cyclable Boulevard Hochelaga

Dans la même ligne de pensée que le Conseil de Saint-Louis, M^{me} Suzie Beaulieu a préparé pour le Conseil en octobre 2025 une résolution recommandant à la Ville de Québec de mettre en place des mesures temporaires pour sécuriser la piste cyclable du boulevard Hochelaga, en attendant le développement d'un aménagement permanent par le ministère des Transports. Le secteur a été jugé dangereux pour les cyclistes, ce qui entraîne l'utilisation des trottoirs et des conflits avec les piétons, d'où la nécessité de mesures temporaires.

Résolution pour un abribus au coin Hochelaga / Duchesneau

M^{me} Suzie Beaulieu a fait part qu'il y avait un abribus pour le trajet d'autobus 11 au coin Hochelaga et Duchesneau. Depuis des travaux exécutés par le Ministère des Transports, il n'a toujours pas été réinstallé. Elle a fait une demande au RTC à cet effet et le Conseil de quartier a adopté une résolution en ce sens en novembre 2025.

Résolution pour des arrêts obligatoires permanents à l'intersection de la Suète et du Versant-Nord

Un citoyen avait mentionné en assemblée qu'il avait apprécié les arrêts obligatoires, placés temporairement, au coin de la Route de la Suète et du boulevard du Versant-Nord en raison de travaux détournant la circulation du chemin Sainte-Foy. Ceci permettait aux piétons et cyclistes de traverser l'intersection de façon sécuritaire. Considérant que la circulation est abondante dans ce secteur du Plateau et que les arrêts obligatoires temporaires amélioreraient la circulation automobile et permettraient aux piétons et cyclistes de traverser de façon sécuritaire l'intersection, le Conseil a adopté une résolution en ce sens en novembre 2025.

Dossier sur le bruit autoroutier

Des membres des Conseils du Plateau (M. Nicolas Gagnon), Pointe-de-Sainte-Foy et Saint-Louis, qui sont préoccupés par le bruit croissant près des autoroutes Duplessis et Henri-IV, ont

élaboré un dossier étoffé, sous l'initiative de M. Louis Alexandre (CQ Saint-Louis), pour démontrer que des actions doivent être faites avant que tous les grands chantiers à venir dans le secteur se mettent en branle et que la situation affecte encore plus la santé des citoyens. Les Conseils de quartier ont conjointement convenu d'écrire au MTMD et autres instances concernées et de contacter M. Pascal Paradis, député provincial, pour signifier leurs préoccupations concernant le bruit des autoroutes Duplessis et Henri-IV et leurs impacts pour nos quartiers. Deux points centraux de cette lettre concernaient notamment :

- L'implantation d'un écran sonore pour les résidents de l'avenue Beaupré et du quartier à l'ouest de cette rue.
- Le type de pavage prévu pour l'autoroute Henri-IV entre le chemin Saint-Louis et la limite nord du projet et les impacts conséquents sur le climat sonore.

La problématique est toujours soulevée par les citoyens et avec l'augmentation du trafic autoroutier et les nombreux travaux prévus dans l'arrondissement, le Conseil souhaite que de nouvelles études soient faites pour être à jour et avoir une idée juste de la situation dans ces secteurs.

Programme d'initiative en faveur de la biodiversité de la Ville

Afin de mobiliser la population à l'importance de la protection de la biodiversité et de sa cohabitation avec les citoyens, la Ville a octroyé aux Conseils de quartier une subvention de 4000\$ pour proposer des projets d'initiatives en ce sens.

Une citoyenne et artiste, Mme Marie-Ève Martel, a été désignée mandataire du projet par le Conseil du Plateau, afin de réaliser en collaboration avec des citoyens et des organismes, des jardins d'habitats pour pollinisateurs, papillons et oiseaux sur des terrains municipaux. L'artiste est également mandatée par la Fondation David Suzuki, pour le [programme L'effet papillon](#). M. Nicolas Gagnon, M^{me} Suzie Beaulieu et M. Luc Pesant ont été désignés répondants auprès de la Ville pour ce dossier.

ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2026

Les priorités du Conseil de quartier pour 2026 sont :

- Recueillir les préoccupations des citoyen.nes et des organismes du quartier;



Conseil de quartier Plateau

- Travailler de concert avec les citoyen.ne.s et avec les équipes de la Ville désignées pour assurer une transition sécuritaire et le plus possible sereine lors de l'implantation des infrastructures du tramway et des modifications routières conséquentes dans le quartier ;
- Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant l'aménagement des parcs, artères et secteurs commerciaux, et la protection des boisés et de la canopée urbaine;
- Travailler de concert avec les quartiers voisins dans le cadre du dossier du bruit autoroutier et de ses impacts sur les citoyens, en relayant les préoccupations à la Ville et au Ministère du Transport et de la Mobilité durable;
- Garder un œil sur les développements de projet immobilier dans le secteur Duplessis / Quatre-Bourgeois (Centre commercial Quatre-Bourgeois, rue De la Monnerie, site au 3155 Quatre-Bourgeois, etc.) de concert avec les citoyens et les promoteurs;
- Dans le contexte des effets des changements climatiques qui s'accélèrent, revendiquer pour les citoyennes et citoyens du quartier un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et praticable à l'année ainsi qu'un réseau de transport en commun efficace et structurant.
- Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière 2025-29 en poursuivant son projet de sécurité routière (affichettes incitant à ralentir dans les rues résidentielles), de même qu'en relayant les préoccupations citoyennes à la Ville, notamment dans le cadre des nombreuses modifications routières prévues dans le secteur avec les chantiers des bretelles d'autoroute et la venue d'un tramway;
- Tisser des liens avec d'autres organismes du quartier et collaborer à la tenue d'activités sociales ou culturelles, telle que la collaboration avec les Conseils de quartier St-Louis, Sillery, Cap-Rouge et Cité-Universitaire pour l'organisation d'une activité de balade à vélo.
- Inciter les citoyen.ne.s issu.e.s de l'immigration et/ou de la diversité culturelle à assister, voire à s'intégrer aux séances du Conseil;
- Contribuer à renforcer le tissu social du quartier par la participation des membres à des événements de quartier ou à la création d'activités dans le quartier.

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

États financiers non-vérifiés

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	1 525,00 \$	990,00\$
Subvention sécurité routière Ville de Québec	0,00 \$	0,00 \$
Ristourne bancaire	1,21 \$	1,02 \$
Total des produits	1 526,21 \$	991,02 \$
Charges		
Fonctionnement		
Frais bancaires	72,65 \$	73,90\$
Secrétariat	1 080,00\$	1 410,00\$
Affichettes sécurité routière	0,00\$	2 949,11 \$
Frais annuels d'entreprise	40,00 \$	39,00 \$
Réunion et papeterie	0,00 \$	28,18 \$
Charges de l'exercice	1 192,65 \$	4 500,19 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	333,56 \$	-3 509,17\$
Fin décembre de l'année précédente	1 003,69 \$	4 512,86\$
Actif non affecté à la fin de l'exercice	1 337,25 \$	1 003,69 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
Dépenses AGA 2025	0,00 \$	0,00 \$
Actif petite caisse à la fin de l'exercice	30,56 \$	30,56 \$
Total de l'actif	1 367,81 \$	1 034,25 \$

NOTE:

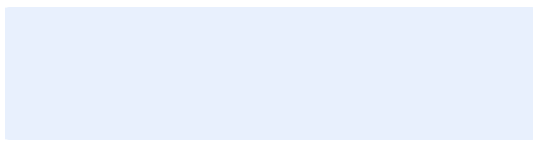
Dans les charges, un paiement de 270,00\$ (secrétariat) a été payé en janvier 2026.

Bilan

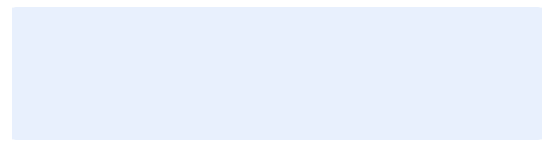
Au 31 décembre 2025

Actif	2025	2024
En caisse	1 337,25 \$	1 003,69 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
Total de l'actif	1 367,81 \$	1 034,25 \$

Au nom du Conseil de quartier du Plateau,



Nicolas Gagnon, président



Maude Cossette-Bergeron, trésorière

